



Le Champlinois

Bulletin municipal

BUDGET 2010



DÉCEMBRE 2009

Maire : Jean-Robert Barnes
Conseillers (ères) : Raymond Beaudry Sonya Pronovost Claude Chartier
Benoît Massicotte Mireille Le Blanc Gilles Patry

Ce bulletin contient :

MESSAGE DU MAIRE.....	2
PARLONS BUDGET.....	3
CONGÉ DES FÊTES.....	6
SERVICE DES LOISIRS DE CHAMPLAIN.....	7
POLITIQUE FAMILIALE.....	8
ÉGLISE DE CHAMPLAIN.....	9
AVIS : COLLECTE DES DÉCHETS.....	10
IMPORTANT : NUMÉROS CIVIQUES.....	11
SERVICE INCENDIE DE CHAMPLAIN.....	11
OMH DE CHAMPLAIN.....	11
NOUVELLES DE LA PAROISSE.....	12
DES NOUVELLES DE NOTRE ECOLE.....	15
AQDR DES CHENAUX.....	15
MRC DES CHENAUX.....	17
PROGRAMME RECYC-FRIGO.....	18
CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX.....	18
MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX.....	19

MESSAGE DU MAIRE

Citoyens, Citoyennes

C'est avec beaucoup de fébrilité, beaucoup d'humilité et grand honneur que je présidais le 9 novembre dernier ma première assemblée publique du conseil municipal à titre de 43^e maire de notre belle municipalité.

Bien épaulé par nos employés (es) et fort d'une équipe de six conseillers et conseillères dont 2 nouveaux élus au sein du conseil municipal soit messieurs Claude Chartier et Gilles Patry à qui je souhaite un excellent mandat.

Les défis seront grands à relever, c'est pourquoi j'ai confié à chacun et à chacune des tâches dont ils seront responsables auprès du conseil.

Monsieur *Raymond Beaudry* responsable

- Des relations de travail avec les employés municipaux et ceux du site d'enfouissement technique
- De la planification stratégique
- De la Résidence Champlainoise

Il représente le conseil en tant que président au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Champlain.

Madame *Sonya Pronovost* responsable

- De la bibliothèque municipale/scolaire
- De la politique familiale

Elle représente le conseil au comité des loisirs et est également membre du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Champlain.

Monsieur *Claude Chartier* responsable

- Des règlements sur l'affichage et du prix annuel du patrimoine

Il est membre du comité consultatif d'urbanisme et de notre brigade de pompiers volontaires.

Monsieur *Benoît Massicotte* responsable

- De la voirie municipale
- De l'achat d'équipement
- Du lien avec la brigade des pompiers volontaires

Il représente le conseil au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Champlain et est membre de la brigade des pompiers volontaires.

Madame *Mireille Le Blanc* responsable

- Du comité culturel

Elle représente le conseil à la Corporation touristique et sur le comité de la politique familiale.

Monsieur *Gilles Patry* responsable

- Des infrastructures au Centre du Tricentenaire

Il est membre du comité consultatif d'urbanisme.

Tous nous y mettrons toute l'énergie nécessaire pour travailler en équipe pour le bien de la population et assurer une grande qualité de vie à Champlain.

PARLONS BUDGET

Selon les dispositions de l'article 693-B de la loi 105 du Code municipal, le maire doit faire rapport de la situation financière de la Municipalité aux membres du conseil et à toute la collectivité.

Voici les cinq éléments traités dans ce rapport :

1. Les derniers états financiers.
2. Le dernier rapport du vérificateur.
3. Les indications préliminaires aux états financiers de l'exercice en cours.
4. Les orientations générales du budget à venir.
5. La rémunération et les allocations de dépenses des membres du conseil.

1. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS

1.1 L'administration

L'exercice financier 2008 s'est terminé par un surplus de 91 715 \$ après une affectation des surplus accumulés de l'ordre de 115 000 \$.

Au 31 décembre 2008, la Municipalité avait un surplus accumulé non affecté de 282 480 \$.

1.2 État de la dette à long terme

La dette totale de la Municipalité de Champlain s'élève à 3 272 600 \$. La portion de cette dette qui est à la charge des citoyens s'élève à 1 647 482 \$. Des subventions des gouvernements provincial et fédéral compensent pour l'excédent.

L'ensemble des citoyens rembourse un peu plus de 30 % des charges financières municipales. Tandis que des taxes d'améliorations locales sont perçues pour le remboursement de la majorité des dettes.

2. DERNIER RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les livres de la Corporation municipale de Champlain ont été vérifiés par la firme Dessureault Leblanc Lefebvre, comptables agréés. Voici un extrait de leur rapport :

« À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2008, ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. »

3. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS

Selon la dernière analyse de la direction des finances, la Municipalité devrait équilibrer ses dépenses et ses revenus avant l'appropriation de surplus.

4. LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET À VENIR 2010

● La Résidence Champlaine

Un conseil d'administration provisoire formé de citoyens et citoyennes de la municipalité, supporté par madame Martine Clément chargée de projets des Habitations populaires du Québec, travaille présentement sur un projet de construction d'un bâtiment de 12 logements répartis sur trois étages situé sur un magnifique terrain au cœur du village, à l'emplacement de l'ancien hôtel La Villa des Cèdres, et destiné à une clientèle de personnes âgées autonomes et semi-autonomes. Le conseil municipal appuie fortement cette réalisation et considère qu'il est très important afin de contrer l'exode des personnes âgées vers les grands centres.

● Le dossier de l'eau potable

Nous avons obtenu la subvention nécessaire pour la réalisation du projet, soit la canalisation d'un réseau d'aqueduc à partir de nos trois nouveaux puits situés dans le rang St-Pierre pour aller rejoindre la route 359. Nous en sommes présentement à la réalisation des plans et devis qui nous seront présentés très bientôt. Nous avons bon espoir d'utiliser ce nouveau réseau en 2010.

● Assainissement des eaux de la rue Jacob

Le terrain ayant été acheté par la Municipalité, nous attendons la réception de la subvention gouvernementale avant de procéder à l'aménagement d'une fosse septique commune et le débranchement des égouts fluviaux. Projet à réaliser cette année.

● L'aménagement du quai

L'installation sanitaire est pratiquement terminée, l'accès à ce service se fera au printemps prochain. Deux caméras de surveillance seront également installées. Les usagers devront dès 2010 s'attendre à défrayer un coût raisonnable pour l'utilisation de la rampe de mise à l'eau sur le principe d'utilisateur-payeur, argent qui servira à l'exploitation de ce lieu public.

● Voici le plan d'action 2010 sur lequel le conseil municipal se penchera

- 1- Soutenir le développement domiciliaire, faire la promotion des avantages à s'établir à Champlain, informer la population via notre site internet des terrains disponibles.
- 2- Rendre l'essence disponible à Champlain.
- 3- Aménager le terrain de soccer, réalisation des travaux de base.
- 4- Traitement des eaux usées, régler les déversements non conformes.
- 5- Renouvellement des conventions collectives pour les employés du Lieu d'enfouissement technique ainsi que des employés municipaux.
- 6- Climatisation du gymnase au Centre du Tricentenaire.
- 7- Refaire le revêtement du plancher du bureau municipal.
- 8- Étudier l'endroit et la pertinence de construire un garage municipal.
- 9- Protection contre la pollution lumineuse, élaboration d'une réglementation.
- 10- Étudier la pertinence de faire couvrir la patinoire.
- 11- Discuter de la décoration des lampadaires durant l'hiver.
- 12- Discuter de la pertinence que tous les membres du conseil aient un ordinateur portable.
- 13- Étudier la pertinence que la Municipalité déneige ses 13 km de route.
- 14- Refaire le bâtiment de la prise d'eau de Batiscan et changer les valves.
- 15- Adopter un règlement protégeant le petit garage.
- 16- Améliorer le système routier municipal, recouvrir un segment du rang Ste-Marie
- 17- Installer des panneaux « Bienvenue à Champlain » à l'entrée est de la municipalité ainsi qu'aux abords de la route 359.
- 18- Respecter la réglementation sur les piscines creusées.
- 19- Acheter un camion de service avec gratte.

● **Lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de Champlain**

Des négociations sont toujours en cours avec les différents partenaires municipaux et gouvernementaux pour construire une voie d'accès au Lieu d'enfouissement technique qui détournerait presque tous les camions transportant des déchets en passant par la route 138. À suivre en 2010.

● **Bâtisse et terrains de l'ancienne Coopérative**

Les négociations entreprises en 2008 avec la COOP de Champlain sont maintenant chose du passé. La Municipalité a fait l'acquisition par son règlement 2009-17 du 957, rue Notre-Dame, bâtisse et terrains de l'ancienne Coopérative.

● **Pistes de ski de fond**

Comme par les années passées, monsieur Benoit Pintal a été mandaté pour faire l'entretien des pistes de ski de fond. Plus de 15 km de piste sont entretenues pour vous permettre de profiter pleinement de cette activité à quelques minutes de chez vous.

Un grand merci aux propriétaires de lots boisés qui permettent aux adeptes de profiter de leurs sentiers de ski.

Les pistes seront ouvertes dès que l'accumulation de neige sera adéquate. Bonne saison de ski.

● **Les Fleurons du Québec**

Une nouvelle évaluation a été effectuée au mois d'août 2009, nous avons conservé nos 3 fleurons. Merci à vous tous pour l'entretien que vous faites de vos terrains et merci à madame Véronique Dumas pour son excellent travail à embellir les terrains municipaux.

● **Taux de taxes**

Cette année, la valeur de l'évaluation foncière sera de 116 820 000 \$. Donc une augmentation de deux pourcent.

● **Taxe foncière**

Le conseil municipal a décidé de laisser le taux de base de la taxe foncière inchangé à 0.65 \$ du 100 \$ d'évaluation pour l'année 2009.

La taxe sur la déserte policière, sera légèrement diminuée suite à la facture reçue pour 2010. En 2010, nous devons verser 161 787 \$.

5. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément à la loi, nous déposons aussi le traitement versé aux élus municipaux en 2009.

	<u>Salaire</u>	<u>Allocation</u> <u>non-imposable</u>
<u>Maire</u>		
Municipalité	12 490 \$	6 245 \$
M.R.C	3 086 \$	1 543.30 \$
R.I.G.D.M	4 191.18 \$	2 095.52 \$
<u>Conseillers</u>	3 110 \$	1 555 \$

Nous continuerons au fil des mois qui suivront de vous informer sur ces projets afin que vous puissiez suivre le déroulement de ces activités. Je vous souhaite un bon hiver, bonne santé, gardez la forme et allez profiter de nos belles pistes de ski de fond. À l'an prochain.

Jean-Robert Barnes, maire

En terminant, je tiens à vous offrir, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel,

***NOS MEILLEURS VŒUX
À L'OCCASION DE NOËL ET
DE LA NOUVELLE ANNÉE.***

CONGÉ DES FÊTES

Pour la période des Fêtes, le bureau de la Municipalité sera fermé

du jeudi 24 décembre 2009

au dimanche 3 janvier 2010, inclusivement

Pour toute urgence, veuillez laisser votre message sur le répondeur au bureau municipal (819-295-3979).

SERVICE DES LOISIRS DE CHAMPLAIN

Informations diverses

Tout d'abord, un GROS MERCI! à vous chers parents pour avoir répondu en si grand nombre à la fête de Noël des enfants. Cette fête riche de joie, de gaieté et de bonheur n'aurait aucun sens sans vous. La magie de Noël, voilà le point de mire sur lequel les membres du comité des loisirs ont travaillé ardemment pendant plusieurs semaines. Tout le dévouement, la disponibilité, l'attention, la débrouillardise, la ténacité, la créativité, la douceur et plus encore ont fait en sorte qu'effectivement, la magie de Noël fut presque palpable et la joie était visible dans les yeux des enfants. Merci pour la belle table remplie de vos petites recettes du temps et du cœur que vous y avez mis. Le sapin était entouré d'étrennes mais votre présence fut notre plus beau cadeau. Il y a aussi ceux qui travaillent dans l'ombre et j'aimerais souligner la participation de Daniel et Marie-France de Fins Piques Assiettes pour leur généreuse contribution culinaire dont tous se régalaient chaque année. Merci à Massibec pour tous les jus offerts aux enfants et merci aussi à Caisse Desjardins du Sud des Chenaux pour leur appui financier et surtout merci de croire à tous nos projets. Merci à Coopplus pour leur généreuse contribution et leur disponibilité, Merci à Noëlla Champagne, députée pour sa contribution financière. Et finalement, merci à tous les bénévoles qui de près ou de loin ont gravité autour de cette fête. Avant de passer à un autre sujet, j'ai recueilli un très beau texte qui parle du Père Noël en qui je crois encore et toujours, que j'avais envie de partager avec vous. Et sur ce, au nom du Comité des Loisirs, je souhaite que Noël vous apporte, joie, sérénité, bonheur, et je souhaite que le Père Noël soit aussi généreux que vous.

Le Père Noël a une grande barbe, il rit d'une voix grave et prend les « petits enfants » sur ses genoux. Le père Noël ressemble à un grand-père. Le père Noël est un ancêtre. Il rétablit la filiation, le lien avec les ancêtres que la modernité rompt constamment. Les cadeaux de Noël sont les premiers objets qu'un enfant reçoit de ses parents, dans sa vie, comme un don. Les derniers qu'il recevra constitueront l'héritage, à la mort des parents, quand ceux-ci iront rejoindre les ancêtres. Ainsi, les parents ne sont effectivement pas les seuls à donner. Le Père Noël ouvre l'univers fermé de la famille moderne, rétablit un lien avec le passé, dans le temps, mais unit aussi les enfants à l'espace, au reste de l'univers. Il sort les enfants de leur petit monde, ouvre le réseau étroit dans lequel ils se situent habituellement. Le Père Noël les relie au monde. C'est pourquoi il vient de si loin, du pôle Nord.

Maintenant que la fête des petits et des grands est chose du passé, le Comité des Loisirs est à l'œuvre afin de vous préparer tout un programme d'activités et de loisirs pour le Carnaval édition 2010. Vous recevrez sous peu la programmation détaillée et les dates concernant cet événement. Bien sûr nous aurons le rendez-vous des motoneiges pour l'activité Boucan et très certainement le bingo et le brunch du carnaval. Une activité familiale extérieure impliquant la participation de Kino Québec intitulée PLAISIRS D'HIVER nous amènera à jouer dehors à travers divers jeux et parcours loufoques, le tout terminé par un souper et des feux d'artifices. Bref, deux fins de semaines remplies de PLAISIRS D'HIVER.

En ce qui concerne les cours session hiver, je vous ferai parvenir la programmation d'ici quelques semaines, le temps de rassembler tous les détails les concernant.

Toutefois, vous remarquerez que je vous offre un cours de conditionnement physique et la raison est fort simple c'est qu'il débutera assez tôt en janvier, ce qui nous laisse peu de temps pour les inscriptions.

Cours de mise en forme

Vous voulez faire des exercices musculaires, flexions, extensions, étirements et cardio, de façon agréable et dynamique. Vous aimeriez conserver et augmenter votre tonus ainsi que votre masse musculaire, votre souplesse, votre agilité et votre force. Venez apprendre avec un professeur spécialisé à faire des exercices spécifiques et prendre la bonne habitude de les refaire chez vous, dans votre vie de tous les jours.

Pour qui?	Adultes
Quand?	Mercredi 19 h 30 à 20 h 30
Où?	Centre du Tricentenaire
Durée?	10 semaines débutant le mercredi 13 janvier 2010
Coût?	60 \$ par personne

Voir à porter des vêtements souples et souliers de sports.

Professeur : Albert Perreault, baccalauréat en activités physiques (*spécialisé en conditionnement physique*).

Jocelyne Duchesne
819-295-3166

POLITIQUE FAMILIALE

Formation Parent-Guide Parent-Complice de CommeUnique.

Comme parents ou intervenants, nous vivons tous à certain moments des difficultés de communication avec les enfants qui nous entoure. Si vous souhaitez améliorer vos relations avec vos enfants ou ceux dont vous vous occuper, cette formation vous intéressera peut-être.

Une approche qui donne des moyens concrets aux parents, moyens qui leur permettent d'instaurer une relation de complicité harmonieuse et satisfaisante avec leurs jeunes enfants et leurs adolescents. Pour ne pas avoir à : Répéter, crier, argumenter, punir, dicter, menacer, etc. Pour plus d'information : Site internet : www.commeunique.com

Suzie Yeo : 819.295.3357

Cette formation convient aux parents, intervenants, ou toute personne vivant une interaction avec des enfants.

- 8 rencontres de 2h30 incluant cahier d'exercice et affiche napperons.
- 145\$ pour une personne et 125\$ pour le conjoint.

Liste de gardiens et gardiennes

Le comité de la politique familiale souhaite mettre à jour la liste de gardiens et gardiennes pour le secteur de Champlain. Si vous ou votre jeune souhaitez être inscrit sur cette liste qui sera disponible **au centre du tricentenaire**, et afficher dans notre prochain communiqué, veuillez communiquer avec Suzie Yeo : 819-295-3357 ou Jocelyne Duchesne au 819.295.3199

Cuisine collective

Ça vous tente d'économiser de l'argent, du temps et de partager vos compétences tout en vous amusant, en dehors de vos activités culinaires quotidiennes?

Comment ? Un petit groupe de personnes qui met en commun temps, argent et compétences pour confectionner, en quatre étapes (planification, achat, cuisson et évaluation) des plats sains, économiques et appétissants. Deux possibilités : de jour, et les enfants sont les bienvenues, ou de soir entres-nous.

Quant : à partir de janvier 2010

Si l'expérience vous intéresse, communiquez avec Suzie Yeo au 819.295.3357

Sonya Pronovost

Responsable politique familiale

ÉGLISE DE CHAMPLAIN

Présentation d'une exposition d'Enfants Jésus de cire

Pour une troisième année, les membres du comité de conservation et de mise en valeur de l'église de Champlain présentent une exposition d'Enfants Jésus de cire.

Les visiteurs pourront y admirer une trentaine de figurines dont certaines proviennent de la collection du Musée des Filles de Jésus de Trois-Rivières.

Nous proposons aussi un Jésus de cire qui daterait de 1940, présenté dans un montage sous curio. Il a été donné à la Fabrique de Champlain par monsieur Jean-Luc Dionne de Shawinigan.

Ouverture : les dimanches après-midi, de 13 h à 16 h, jusqu'au 17 janvier 2010.

Entrée gratuite

Informations : 295-3432



À compter du **1er janvier 2010**, la MRC des Chenaux assurera le service de cueillette des déchets dans votre municipalité. À cet égard, il est important de vous informer des principales modifications qui seront mises en place.

Journée et fréquence et des cueillettes

- À Champlain, la cueillette sera effectuée le mercredi
- Chaque semaine de la mi-mai à la mi-septembre
- À toutes les 2 semaines de la mi-septembre à la mi-mai

Veuillez prendre note qu'afin d'optimiser les parcours de cueillette de déchets, pour le rang de Picardie et l'avenue des 14 soleils, la cueillette sera effectuée le mardi.

Bacs roulants obligatoires

A compter du **1er juillet 2010** l'utilisation des bacs roulants sera obligatoire pour tous. Ainsi, seuls seront acceptés les bacs roulants qui possèdent les caractéristiques suivantes :

- D'une capacité de 240 ou 360 litres;
- D'une des marques de commerce suivantes : IPL modèle UDS, Schaefer, Master Cart, Otto;
- D'une couleur nettement distincte de celle des contenants destinés à la cueillette sélective (récupération).

Note : Toutefois, celui qui, en date du 1er juillet 2010, possède un bac roulant non conforme à ces spécifications peut continuer à utiliser ledit bac pour sa durée de vie résiduelle.

Rues desservies par des conteneurs

La cueillette des déchets porte-à-porte ne sera pas effectuée en bordure des rues qui ne rencontrent pas les normes de sécurité pour la circulation des camions, notamment sur les chemins privés dans les secteurs de villégiature. Dans certains cas, la municipalité locale mettra à la disposition des résidents un conteneur pour y déposer les déchets. Dans les autres cas, les déchets devront être déposés en bordure de la voie publique adjacente au chemin privé.

IMPORTANT : NUMÉROS CIVIQUES

Le responsable des « premiers répondants », monsieur Guy Poirier, demande à tous les résidents de la municipalité de même qu'aux estivants de placer bien en évidence, dans un format de bonne dimension et sous un éclairage adéquat, le numéro civique de leur propriété. S'il y a lieu, apposer également ce numéro sur votre boîte aux lettres longeant la route 138.

Cette démarche faciliterait grandement la tâche des ambulanciers lorsqu'il s'agit de localiser rapidement le domicile d'une personne requérant des soins urgents.

SERVICE INCENDIE DE CHAMPLAIN

LA SÉCURITÉ ET LA PRUDENCE : LES PLUS BEAUX CADEAUX DE NOËL !

Pour la période des Fêtes, le service d'incendie de Champlain et le ministère de la Sécurité publique vous invitent à la plus grande prudence. Parce que les pompiers ont votre sécurité à cœur, ils vous rappellent que la prévention est encore un des meilleurs moyens de se protéger et de protéger ceux qu'on aime.

Le sapin de Noël naturel

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours.
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou si vous allez au lit.
- Gardez le sapin loin des sources de chaleur présentes dans la maison telles que poêles, foyers et plinthes électriques
- Après les Fêtes, dégarnissez votre sapin naturel le plus vite possible et débarrassez-vous-en selon le règlement en vigueur dans votre municipalité.

Les lumières décoratives

- N'utilisez pas à l'intérieur des lumières décoratives conçues pour l'extérieur.
- Assurez-vous que les guirlandes de lumières qui ornent le sapin sont en bon état.
- N'utilisez jamais de guirlandes lumineuses endommagées, fendillées ou séchées.
- Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolé, jamais avec des clous ou des punaises.
- Évitez les décorations qui utilisent des chandelles même si elles créent une belle ambiance.

Les cordons de rallonges

- Assurez-vous du bon état de vos rallonges électriques.
- Utilisez des cordons certifiés par des organismes reconnus comme CSA et ULC.
- Évitez de surcharger les prises de courant et les cordons de rallonges.

Pour de plus amples renseignements sur les précautions à prendre pendant la période des Fêtes, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie et visitez le site www.msp.gouv.qc.ca/incendie.

OMH DE CHAMPLAIN

IMPORTANTES TRAVAUX DE RÉNOVATION À L'OMH

La Société d'habitation du Québec a annoncé récemment que les deux immeubles de l'OMH de Champlain feront l'objet d'importants travaux de rénovation en 2010. Les coûts des travaux sont estimés à 735 000 \$ et ils seront financés sur un emprunt de 20 ans. La SHQ assumera 90 % des coûts et la municipalité 10 %.

L'OMH de Trois-Rivières qui est le centre de services régional sera le chargé de projet, mais les différentes décisions seront prises par l'OMH de Champlain. De plus, nous devons assurer les liens avec les locataires, faire un suivi des travaux, voir à la sécurité des résidents et nous assurer du respect du budget.

Les appels d'offres seront lancés au cours de l'hiver et les travaux se réaliseront aux cours de l'été prochain. Les rénovations comprendront les principaux travaux suivants :

- remplacement de toutes les fenêtres
- changement des armoires de cuisine
- échangeur d'air par logement
- changement de certains revêtements de plancher
- peinture des passages et escaliers
- travaux importants de maçonnerie
- changement des portes extérieures du couvent
- réfection des balcons, du perron et des escaliers extérieurs de couvent
- réfection de l'asphalte du stationnement
- diverses autres rénovations extérieures

Nous tenterons de diminuer le plus possible les inconvénients pour les locataires. Ces derniers seront d'ailleurs rencontrés régulièrement.

Il s'agit de remises en bon état et d'améliorations importantes apportées à ces immeubles du cœur du village. Nous serons soucieux de conserver l'aspect patrimonial du couvent.

Raymond Beaudry, président de l'OMH

NOUVELLES DE LA PAROISSE

Par René Beaudoin

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Voici l'horaire des célébrations dans notre église pour la période de Noël :

- Jeudi 24 décembre à 21 h : Messe de la nuit de Noël avec une crèche vivante et des chants par notre chorale
- Vendredi 25 décembre à 10 h 30 : Messe du matin de Noël
- Dimanche 27 décembre à 10 h 30 : Messe dominicale de la sainte Famille
- Vendredi 1er janvier à 10 h 30 : Messe du Jour de l'An
- Dimanche 3 janvier à 10 h 30 : Messe dominicale de la Fête des Rois mages.

Au plaisir de nous y retrouver, pour célébrer ou pour voir la crèche. Certains bancs seront réservés seulement pour la messe de Noël à 21 h, le 24 décembre. Si vous possédez un banc dans l'église et que vous prévoyez

ne pas l'utiliser le 24 décembre, dites-le vite au presbytère (819-295-3544) pour que les visiteurs puissent l'utiliser.

FIANÇAILLES

Les couples qui veulent se fiancer durant la messe de Noël doivent donner leur nom au presbytère, (819-295-3544) le plus tôt possible.

EXPOSITION DE JESUS DE CIRE

Tous les dimanches après-midi, jusqu'au 17 janvier, de 13 h à 16 h, l'église est ouverte pour ceux qui veulent voir la crèche et visiter l'exposition de Jésus de cire. Il y en a de différents modèles, témoignant des goûts et des passions de celles et ceux qui les ont fabriqués. Merci à Jean Turcotte et Josette Côté, les responsables de cette exposition. Amenez votre visite!

CATECHESE D'ÉVEIL DE LA FOI

Cet automne a eu lieu la première étape de la catéchèse des jeunes de notre paroisse. Ils étaient vingt-quatre, accompagnés de dix-sept parents. L'expérience a été très positive et agréable, aux dires de tous! Il faut remercier tous ceux qui de près ou de loin ont donné un bon coup de main à l'équipe de catéchèse, particulièrement aux parents qui se sont activement impliqués, à Henriette Gagnon, Thérèse Adam, Rolande Laganière qui peuvent être considérées comme des marraines, à Louise Duchesne qui s'initie au rôle de catéchète, et à Dolorès Paquin, la grande responsable, et Fernande Déry, sa complice. La prochaine étape commencera le 8 février 2010.

CONFIRMATION DES JEUNES

Le vendredi 30 avril 2010, dans notre église, aura lieu la confirmation des jeunes de Champlain, Batiscan et Sainte-Anne-de-la-Pérade.

NOUVELLE AGENTE DE BUREAU

Une nouvelle agente de bureau (secrétaire-comptable) est en poste au presbytère depuis le 13 novembre dernier. Il s'agit de madame Dany Brouillette, de Sainte-Geneviève-de-Batiscan ; elle remplace madame Claudine Bourbeau qui occupait le poste depuis 2006. Dany fait déjà le même travail au presbytère de Sainte-Geneviève et elle vient d'être embauchée aussi au presbytère de Batiscan. Elle sera au presbytère de Champlain les mardis et jeudis, au presbytère de Sainte-Geneviève les lundis et mercredis, et au presbytère de Batiscan les vendredis. Grâce au service de transfert des appels téléphoniques, il est possible de la joindre cinq jours par semaine, au même numéro (819-295-3544).

NOUVEAUX MARGUILLIERS

Le dimanche 6 décembre dernier, avait lieu l'élection de deux marguilliers. Monsieur René Beaudoin a été réélu pour un deuxième mandat, monsieur Camille Lagacé, de l'île Valdor, a été élu pour un premier mandat. L'assemblée en a profité pour remercier monsieur Claude Villeneuve qui a été marguillier durant onze ans et qui continue à rendre de nombreux services à la paroisse. Au nombre de six, les marguilliers forment le conseil d'administration de la Fabrique Notre-Dame-de-la-Visitation, une corporation à but non lucratif qui est propriétaire de l'église, du presbytère, du cimetière et du Parc de la Fabrique. Ils voient à la gestion de ces biens qui appartiennent à tous les catholiques de Champlain.

GROS TRAVAUX DEPUIS 2006

Depuis le printemps 2006, votre conseil de fabrique fait faire divers travaux visant à mettre à jour l'administration paroissiale ainsi que l'entretien de l'église et du presbytère, grâce à l'implication de quelques bénévoles et l'embauche d'entreprises spécialisées.

- À l'église : Nouveau système de son et micros; installation de coupe-froid; installation d'éclairage des statues sur les autels et de la Dernière Cène du maître-autel; installation d'un nouvel éclairage au chœur de la sacristie; réparation des grands lustres dans l'église; réparation de l'éclairage des clochers; remplacement de la couverture de l'entrée de la sacristie et du chemin couvert; isolation des portes de la cave; peinture des fenêtres et portes de l'église.
- Au presbytère : Peinture de tout le rez-de-chaussée et nouveau plancher; mise aux normes de l'entrée électrique; installation d'un éclairage spécialisé pour des expositions; installation d'un système d'alarme.
- Au cimetière : Mise à jour et informatisation du registre du cimetière.
- Terrains : Élagage important des arbres.
- Pour l'administration : Révision et refonte de toute la comptabilité.

GROS TRAVAUX CETTE ANNEE

Cette année (2009), les travaux se sont poursuivis.

- À l'église : Peinture des clochers et de la statue de Notre-Dame-de-Lourdes en façade de l'église; isolation du toit et construction de passerelles dans le grenier pour en faciliter l'accès et sécuriser les lieux.
- Au presbytère : Réparation et peinture de la galerie.
- Terrains : Peinture du hangar ; restauration des deux anges et peinture du monument du Sacré-Cœur.

GROS TRAVAUX A VENIR

L'an prochain (2010), les gros travaux seront le remplacement de toute la couverture de l'église, des travaux majeurs qui supposent des investissements importants. Les travaux seront subventionnés à 70 % par le gouvernement, mais il faudra quand même fournir plus de 60 000 \$. Les subventions sont disponibles parce que l'église est ouverte aux visiteurs.

Ensuite, il restera d'autres travaux à faire : Réparation du perron de l'église; réparation du plafond d'un jubé et restauration des fresques dans l'église; peinture des fenêtres du presbytère; peinture et réparation des murs de six pièces à l'étage au presbytère; réfection des allées du cimetière. Il faudra aussi décider si l'on garde le patio sur le bord du fleuve ou s'il vaut mieux le démolir. Il faudra aussi continuer à examiner comment l'on pourrait encore améliorer l'efficacité énergétique de l'église et du presbytère; il faudra aussi décider si l'on installe des gicleurs dans l'église.

Bref, tous ces travaux depuis 2006 sont nécessaires pour garder les biens de la fabrique en bonne santé. Il est permis de croire qu'en cinq ans (2006-2011), ou un peu plus, on aura fait le tour et qu'il ne restera qu'à entretenir la peinture.

Vous vous doutez bien qu'on ne peut compléter ce bilan sans faire appel, encore, à votre générosité. Vos dons sont indispensables pour garder la bonne santé financière de la paroisse. S.V.P., continuez à soutenir vos marguilliers. Parlez-en autour de vous. Merci beaucoup!

S.O.S. BESOIN D'ARGENT

Il faut ramasser 60 000 \$ pour refaire la couverture de l'église l'été prochain. Elle date de 1879 et elle a commencé à couler. Merci à la Municipalité de Champlain pour sa contribution de 15 000 \$, répartie sur trois ans, ce qui en fait le commanditaire majeur. Merci aussi à la Caisse Desjardins pour sa contribution de 5 000 \$. Merci aussi aux paroissiens qui ont donné 4 066,25 \$ jusqu'à maintenant. Il manque encore près de 36 000 \$. Merci de votre générosité.



DES NOUVELLES DE NOTRE ECOLE

Depuis le mois d'août dernier, la direction des écoles de Champlain et de Batiscan est pilotée par madame Ginette Lahaie. Son expérience et sa personnalité ont mis parents et personnel en confiance. Madame Lahaie fut pour sa part agréablement surprise de voir l'organisation de l'équipe-école. Donc une nouvelle dynamique s'est mise en place et par le fait même des projets pour les élèves. Bienvenue

Madame Lahaie!

Suite aux résolutions des conseils d'établissement, les écoles de Champlain et de Batiscan forment désormais une nouvelle école intégrée. Depuis le printemps, nous avons donc un seul conseil d'établissement. Lors de la première rencontre en octobre, une démarche a été mise en place afin de trouver le nouveau nom pour l'école intégrée. Ainsi, en novembre dernier, les membres du conseil d'établissement et les membres du personnel des deux bâtisses se sont réunis pour évaluer les différentes propositions reçues de part et d'autre. La poursuite des discussions se fera au prochain conseil d'établissement et vous en serez informés.

La fête d'Halloween fut un grand succès encore cette année : activités dans les classes, film et maïs soufflé étaient au rendez-vous. Merci aux parents bénévoles!

Le Service de garde Champlain/Madeleine-de-Verchères tient à vous rappeler que lundi le 4 janvier 2010 est une journée pédagogique. Au programme : journée sportive à l'école secondaire De La Salle (jeux de gymnase, trampoline et baignade) ou journée en pyjama à l'école Champlain (glissade, chocolat chaud et jeux vidéo). Même si votre enfant ne fréquente pas l'école de Champlain ou de Batiscan, vous pouvez l'inscrire à une de ces activités. Pour information : 819-840-4318.

Voici la programmation pour les journées pédagogiques à venir :

Vendredi, 22 janvier 2010 : Carnaval d'hiver à l'Académie des Estacades;

Vendredi, 12 février 2010 : Cinéma, arcades et auto tamponneuses à la Place Biermans à Shawinigan;

Lundi, 22 mars 2010 : Cinéma Imax et manèges aux Galeries de la Capitale à Québec.

Notez qu'il y aura toujours une journée d'activités à l'école proposée parallèlement aux sorties.

Le service de garde vous rappelle qu'il n'y aura pas d'activités pendant la semaine de relâche. La commission scolaire vous fera parvenir de l'information concernant les journées unifiées.

N'oubliez pas que la période d'inscription pour les futurs élèves de la maternelle est présentement en cours. Pour information : 819-840-4317.

Josée Plourde

AQDR DES CHENAUX

MIEUX VIVRE EN SANTÉ

L'AQDR Des Chenaux implante dans chaque municipalité un projet *Mieux vivre en santé*. L'activité qui s'adresse aux personnes de 50 ans et plus consiste à faire en groupe des exercices physiques adaptés. Durant environ une heure, une fois par semaine, les participants s'activent pour maintenir leurs capacités et leur souplesse et ainsi demeurer autonome le plus longtemps possible. Le tout se déroule au rythme de chacun dans une atmosphère agréable et dynamique.

Un groupe de citoyens actifs ont accepté généreusement de démarrer le projet à Champlain. Une rencontre préparatoire a eu lieu le 16 décembre. Les animateurs bénévoles recevront une formation le 11 janvier prochain. Les rencontres auront lieu les lundis à 13h30 et elles débuteront le 18 janvier à la salle du conseil au Centre du Tricentenaire. Il est à noter que la participation aux activités est gratuite.

Les personnes à la retraite sont particulièrement invitées à se joindre au groupe. Voilà une belle occasion de contribuer à maintenir notre santé, notre autonomie et notre joie de vivre.

Raymond Beaudry, responsable de l'AQDR à Champlain

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES RIVERAINS



Une présence
rassurante...
... pour demeurer chez soi en toute quiétude!

Le Programme *Pair* est un programme de prévention et de sécurité à domicile, rendu possible grâce au Centre d'action bénévole des Riverains et de la Moraine ainsi que plusieurs commanditaires du territoire.

Il s'agit d'un système automatisé d'appels qui rejoint quotidiennement par téléphone des personnes de 65 ans et plus, pour s'assurer que tout va bien. Après quelques tentatives, si l'abonné ne répond pas à son appel *Pair*, une alerte est aussitôt lancée. Alors, votre Centre d'action bénévole des Riverains contactera les personnes ressources désignées lors de l'abonnement afin qu'une d'elles intervienne rapidement et adéquatement à la situation.

Ainsi, appeler une personne âgée tous les jours, chez elle, lui procure un sentiment de sécurité. De cette manière, le Programme *Pair* contribue à ce que les personnes du troisième âge gardent leur indépendance et continuent à vivre chez elles en toute quiétude. Grâce au programme implanté dans notre territoire, une vie a déjà été sauvée. Pour plusieurs abonnés au programme, l'appel *Pair* est souvent le moment de la journée où la solitude devient moins lourde.

Ce programme est tout à fait gratuit! Pour de plus amples informations et vous inscrire, veuillez contacter le Centre d'action bénévole des Riverains au 418 325-3100. Les inscriptions se font à votre résidence et de façon discrète.

Vœux de Noël du Centre d'action bénévole des Riverains

En cette période des fêtes, les membres du conseil d'administration ainsi que le personnel du Centre d'action bénévole des Riverains souhaitent profiter de l'occasion pour témoigner à tous les bénévoles leur grande

reconnaissance. Vous, bénévoles, faites partie de ces gens dont nous apprécions tout spécialement la compagnie, parce que vous dégagez une énergie positive et que votre joie de vivre contribue à l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité. Que le temps des Fêtes soit pour vous et votre famille, riche de joie, de gaieté et que l'année 2010 déborde de bonheur et de prospérité!

Nous désirons également souhaiter à toute notre clientèle,
un magnifique Noël et que l'année 2010 soit la plus belle pour vous et vos proches.

**Veillez prendre note que notre bureau sera fermé
du vendredi 18 décembre au mardi 5 janvier 2010 inclusivement.**



À TOUTE LA POPULATION
JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2010!



Source : Marie-Claude Samuel
Directrice générale

MRC DES CHENAUX



PERSPECTIVES
La MRC des Chenaux
vue par ses citoyens

Saint-Luc-de-Vincennes, le 9 décembre 2009

Le 1^{er} septembre dernier, la MRC des Chenaux procédait au lancement de Perspectives – *La MRC des Chenaux vue par ses citoyens*, un concours de photos destiné à mettre en valeur tant la beauté et les caractéristiques du territoire que le talent et la créativité des citoyens qui y vivent. La date limite pour participer à Perspectives est le 31 août 2010. L'hiver : une saison craquante !

En hiver, la lumière change, nos paysages se transforment, la nature se métamorphose, le givre s'accroche aux branches des arbres, la neige craque sous nos pas... Que de belles occasions pour apprécier la beauté du territoire, tout en mettant sa créativité à profit ! Nous invitons les photographes amateurs, citoyens de la MRC des Chenaux, à prendre le temps de regarder ce qui les entoure, pour nous présenter leur vision du territoire !

Perspectives vous invite à découvrir ou redécouvrir la MRC des Chenaux par la lentille de votre appareil-photo. Laissez-vous inspirer par les thèmes suivants, soit Histoire et patrimoine, Art et culture, Agriculture et terroir, Paysage, faune et flore ainsi que Cœur villageois et présentez-nous votre perspective de la MRC des Chenaux. Cinq thèmes à explorer, 1 500 \$ en prix à gagner!

La MRC des Chenaux souhaite qu'un grand nombre de citoyens se lancent dans cette belle aventure créative, car le concours a été exclusivement conçu et pensé pour eux.

Les photos reçues seront évaluées en regard des critères suivants : authenticité, originalité, impact visuel et émotif, composition, respect du thème, qualité technique et impact promotionnel. Les règlements du concours sont disponibles au www.mrcdeschenaux.ca, onglet Culture.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Julie Desaulniers, agente de développement culturel à la MRC des Chenaux au 819-840-0704, poste 2205 ou à julie.desaulniers@mrcdeschenaux.ca.

Rappelons que la MRC des Chenaux est habitée par 17 200 personnes et regroupe les municipalités de Batiscan, Champlain, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Narcisse, Saint-Prosper et Saint-Stanislas.

Source : Julie Desaulniers, Agente de développement culturel
MRC des Chenaux
Partenaire de Villes et villages d'art et de patrimoine
T : 819-840-0704, poste 2205
C : julie.desaulniers@mrcdeschenaux.ca

PROGRAMME RECYC-FRIGO

PARTICIPEZ AU PROGRAMME RECYC-FRIGO Environnement^{MD} ... C'EST PAYANT!

Saviez-vous que les réfrigérateurs et les congélateurs de plus de dix ans sont de grands consommateurs d'électricité? Vous en séparer vous permettra de faire des économies d'énergie tout en faisant un geste pour l'environnement.

Comment faire? Tout simplement en participant au programme RECYC-FRIGO Environnement! Ce programme offre un service gratuit de collecte d'appareils à domicile. Le réfrigérateur ou congélateur doit avoir plus de 10 ans, être fonctionnel et branché et avoir un volume de 10 à 25 pieds cubes. Si vos appareils remplissent ces conditions, il vous suffit de prendre rendez-vous en composant le 1 877 49FRIGO (493-7446) ou en remplissant un formulaire de collecte en ligne au www.recyc-frigo.com. Un transporteur spécialisé viendra récupérer gratuitement votre appareil à domicile. De plus, un chèque de 60 \$ pour chaque appareil récupéré (maximum de deux appareils par ménage) sera remis à son propriétaire au plus tard trois semaines après le ramassage du réfrigérateur ou du congélateur.

Si vous voulez vous défaire d'un appareil de moins de dix ans et en bon état, nous vous encourageons à vous adresser à un organisme communautaire afin que celui-ci puisse en faire bénéficier un ménage.

RECYC-FRIGO Environnement pour poser un geste vert.

La Municipalité de Champlain soutient ce programme et vous encourage à y participer. Au-delà des objectifs d'efficacité énergétique, le programme RECYC-FRIGO Environnement cible aussi un enjeu environnemental majeur en assurant le recyclage de 95 % des matières contenues dans les appareils récupérés. Participer au programme RECYC-FRIGO, c'est économiser de l'énergie et c'est bon pour l'environnement. Pour en savoir plus, visitez le www.recyc-frigo.com.

DE LA VALLÉE -DE-LA-BATISCAN

FAITES UN PIED DE NEZ AUX CHUTES EN VOUS INSCRIVANT AU PROGRAMME *PIED* QUI DEMARRE À SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN

Saint-Tite, le 26 novembre 2009 – Si vous êtes âgés de 65 ans et plus, autonomes et que vous avez déjà fait une chute ou êtes préoccupés par votre équilibre ce qui vous restreint dans vos activités, le programme *PIED* est fait pour vous! D'ailleurs, vous serez heureux d'apprendre que grâce à la collaboration de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, une session débutera à l'immeuble Rosaire-Barette de cette même municipalité le mardi 16 mars pour se terminer le 4 juin 2010. D'une durée de 12 semaines à raison de 2 fois/semaine, trois (3) volets sont abordés : les exercices en groupe, les exercices à domicile et les capsules de prévention.

L'animation est confiée à des professionnels du CSSS Vallée-de-la-Batiscan qui ont aussi reçu une formation spécifique pour le programme : éducateur physique, physiothérapeute, thérapeute en réadaptation physique, ergothérapeute ou kinésologue font partie de l'équipe.

L'activité physique et l'exercice jouent des rôles essentiels pour diminuer ou retarder l'apparition de certains facteurs de risque contribuant aux chutes chez les aînés. Les altérations du vieillissement et la sédentarité peuvent devenir un problème sérieux. Notre corps a besoin d'équilibre pour se déplacer, d'où l'idée du programme intégré d'équilibre dynamique appelé *PIED*. Développé par la direction de la santé publique de Montréal en 2002, ce programme se déploie progressivement dans plusieurs CSSS du Québec.

Il faut savoir que le tiers des personnes de 65 ans et plus vivant à domicile font une chute et que 45 % des hospitalisations suite à ces chutes sont dues à une fracture de la hanche.

Les personnes désireuses de participer au programme *PIED* doivent réserver leur place dès que possible auprès de madame Véronique Benoît, animatrice et thérapeute en réadaptation physique, au 418-362-2728, poste 4113, puisque dès janvier 2010, les personnes intéressées devront compléter une grille de sélection lors d'une rencontre individuelle. Il est également possible de laisser un message au numéro du service de prévention des chutes au 418-362-2728, poste 5050.

Amélie Germain-Bergeron
Conseillère-cadre aux communications
418-365-7556 poste 5617

MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX

100, de la Fabrique, Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0
Téléphone : (418) 325-2120, Télécopie : (418) 325-2457

COMMUNIQUÉS

MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX

Cafés-rencontres

Thème : Chez grand-maman, ce n'est pas pareil!
Les grands-parents ont un rôle particulier à jouer dans la vie de nos enfants. Il est par contre très différent de celui des parents. Quelle est votre opinion à ce sujet? Papi et mamie ont-ils une place importante dans le vécu des enfants?
Le lundi 1^{er} février à 13 h 30 à Saint-Maurice, le mardi 2 février à 9 h 30 à Saint-Narcisse et le mercredi 3 février 2010 à 13 h 30, à la MFDC.

Animatrice : Nadine D'Amours
Une garderie simultanée est offerte gratuitement.

Journée-rencontre : Cuisine et nutrition

Vous avez le goût de cuisiner en groupe tout en échangeant sur des trucs santé... Cette journée spéciale est pour vous. Venez rencontrer notre invitée spéciale, Louise Bergeron, nutritionniste, afin de lui poser toutes vos questions. Vous pouvez dès maintenant nous faire vos suggestions de recettes que vous aimeriez expérimenter. Nous vous attendons le mercredi 20 janvier 2010 à la MFDC. Pour info : 418-325-2120

Y'a personne de parfait

Y'APP est une série de 6 rencontres offertes aux parents d'enfants de la naissance à cinq ans. Lors de ces rencontres, le partage, l'échange et l'entraide sont de mise. Tous les sujets des rencontres sont déterminés par les parents et sont regroupés dans 6 grands thèmes : Le corps, La santé de notre enfant, La sécurité de notre enfant, Le comportement de notre enfant, Les sentiments de notre enfant, Le développement global de notre enfant, Être parent. L'animation est assumée par des parents-ressources formés. Inscription obligatoire. Les rencontres auront lieu en janvier à Saint-Maurice. Garderie simultanée Info : 418-325-2120

Ateliers CÉSAME

Ces ateliers s'adressent aux parents accompagnés de leurs enfants âgés entre 3 ans et 5 ans. Ces rencontres sont des moments privilégiés pour le parent de passer un temps de qualité avec son enfant. Elles permettent d'augmenter le lien d'attachement parent-enfant, d'augmenter la capacité de communication de l'enfant avec son parent et aussi d'augmenter l'estime de soi de l'enfant. Les rencontres sont d'une durée de 2 heures pendant 8 semaines. Les rencontres se tiendront en janvier 2010 à Saint-Maurice. Pour information et inscription, contactez Nadine D'Amours au 418-325-2120.

Ateliers Mille-Pattes, Mille-Mots

Cette série de 5 rencontres est spécialement conçue pour les parents et les enfants de 1 à 2 ans. Un moment parent-bambin de qualité où vous expérimenterez des exercices moteurs et des jeux en groupe. Tout cela afin de stimuler les préalables nécessaires favorisant l'apprentissage de la lecture et de l'écriture une fois à l'école. Venez comprendre l'importance de certaines activités de la petite enfance dans le développement

futur de vos tout-petits! Plaisir assuré!!! Les rencontres auront lieu en janvier à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Inscription obligatoire.

Animatrices : Nadine D'Amours, intervenante et Nadia Gauthier, parent-ressource.
Info : 418-325-2120.

Ateliers « Case Départ »

La Maison de la famille des Chenaux organise une série de rencontres pour les parents dans le but de faciliter l'instauration d'un encadrement dans la vie de tous les jours. Les ateliers « Case Départ » s'adressent aux parents d'enfants 0-5 ans. Cette série de 7 rencontres débutera en janvier 2010. Inscription obligatoire.

Info : Nadine D'Amours, animatrice, au 418-325-2120.

Lange Gardienne Cardio-Maman

Venez bouger avec d'autres nouvelles mamans et apportez bébé avec vous. « Cardio-Maman » vous permettra de faire de nouvelles connaissances et de trouver la motivation pour bouger et prendre soin de vous-même à la maison. Si maman est en forme et bien dans sa peau, toute la famille en profite!

Les cours ont lieu tous les jeudis avant-midi, à l'intérieur, au Centre communautaire Charles-Henri-Lapointe, 100, rue de la Fabrique, Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Ateliers de massage pour bébés

Ces rencontres permettent au parent de développer un nouveau moyen de communication avec son bébé par l'apprentissage de différentes techniques de massage. Les ateliers ont pour but d'apprendre entre autres au parent à masser son enfant afin de diminuer ses coliques, de le calmer et de stimuler sa motricité. Des concepts de sécurité et de premiers soins sont abordés lors des animations. Les rencontres débuteront à la fin janvier à Sainte-Anne-de-la-Pérade et seront d'une durée d'une heure et demie pendant 6 semaines. Pour information et inscription, contactez France Lepage. 418-325-2120.

Club Mère/Enfant

La Maison de la famille organise régulièrement des rencontres entre mamans accompagnées de leurs tout-petits pour s'offrir une pause, pour sortir de chez-elles ou simplement jaser avec d'autres.

Thème : Une pilule, une p'tite granule... posons les questions! Joëlle Mailhot, pharmacienne, répondra à vos questions. La rencontre aura lieu le mercredi 10 février à 13 h 30, à la MFDC.

6-12 ans « Vie de famille, de la discipline à l'amour »

12-17 ans « Parent d'ado... une traversée »

Vous arrive t-il souvent de répéter les mêmes choses à vos enfants? Sentez-vous parfois que vos enfants abusent de votre patience et ne font pas leur part des tâches? Oui?...alors vous êtes un parent normal. Le rôle

de parent est très complexe et exigeant et demande continuellement de s'adapter à l'évolution de notre enfant. De 6 à 18 ans les enfants vivent beaucoup de changements.

Tous les parents souhaitent que leurs enfants deviennent autonomes, responsables et respectueux. Mais, dans le quotidien, c'est loin d'être évident de savoir comment s'y prendre. Une saine discipline constitue le

moyen privilégié d'atteindre ces objectifs. Les deux séries de rencontres sur l'encadrement parental, dynamiques et concrètes, permettent aux parents de réaliser leurs forces dans leur relation avec leurs enfants, d'acquérir de nouvelles compétences dans l'encadrement et d'échanger avec d'autres parents.

Série de 6 ou 7 rencontres en soirée

Coût : Membres 10 \$ (par personne ou par couple)

* Inscription obligatoire

Les ateliers seront offerts si le nombre d'inscriptions est suffisant.

Ludothèque Des Chenaux

La Ludothèque des Chenaux est un service de prêt de jouets. La carte de membre annuelle de la MFDC au coût de 5 \$ est obligatoire pour se prévaloir de ce service.

Heures d'ouverture : **Du mardi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.**

CACI (Centre d'accès communautaire internet)

Grâce au programme d'accès communautaire internet, la Maison de la famille des Chenaux met à la disposition de ses membres 2 ordinateurs permettant aux familles d'avoir accès au service internet. L'utilisation est gratuite pour les membres (coût de la carte de membre : 5 \$) mais limitée aux périodes durant lesquelles le local n'est pas utilisé pour une rencontre. Il est important de téléphoner avant de se présenter pour vérifier les disponibilités (418-325-2120).

Fermeture du temps des Fêtes :

Le bureau sera fermé du lundi 21 décembre 2009 au vendredi 1^{er} janvier 2010.

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN

FONDS D'ADMINISTRATION

RECETTES et DÉPENSES

REVENUS

Taxes	1 326 033 \$
Paiement tenant lieu de taxe	8 464
Transferts	144 366
Services rendus	627 852
Imposition de droits	51 839
Intérêts	31 258
Autres revenus	17 007
	<u>2 206 819</u>

DÉPENSES

Administration générale	458 132
Sécurité publique	193 451
Transport routier	274 552
Hygiène du milieu	685 163
Santé et bien-être	10 368
Urbanisme et mise en valeur du territoire	22 395
Loisirs et culture	162 014
Frais de financement	<u>151 621</u>
Total des dépenses	<u>1 957 696</u>

SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE 249 123

CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES**FINANCEMENT**

Remboursement de la dette à long terme	(66 639)
	<u>(66 639)</u>

AFFECTATIONS

Activités d'investissement	(102 119)
Surplus accumulé affecté	13 654
Réserves financières et fonds réservés	<u>(2 304)</u>
	<u>(90 769)</u>
	<u>(157 408)</u>

SURPLUS DE L'EXERCICE 91 715 \$

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES**MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN*****PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010***

REVENUS

Taxes	1 345 984
Paiement tenant lieu de taxes	7 888
Revenus de source locale	844 503
Transferts	56 509

Total des revenus	2 254 884
--------------------------	------------------

DÉPENSES

Administration générale	466 382
Sécurité publique	194 795
Transport routier	280 683
Hygiène du milieu	677 670
Aménagement, urbanisme et développement	15 350
Développement économique et social	23 017
Loisirs et culture	155 573
Frais de financement	128 150

Total des dépenses de fonctionnement	1 941 620
---	------------------

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement en capital	270 200
Transfert aux activités d'investissement	62 000

Total des autres activités financières	332 200
---	----------------

Total des activités financières et d'investissement	2 273 820
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	(18 936)

AFFECTATIONS & FINANCEMENT

Surplus accumulé non affecté	18 936
Financement à long terme	-

SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	-
--	----------
